

**Note explicative de synthèse
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2011**

Objet : Compte administratif et affectation des résultats – exercice 2010 - Ville

□ **Rappel et références :**

Article L 1612-12 du CGCT modifié par La Loi – art. 49 (V) paru au JO du 31 décembre 2003

□ **Motivation et opportunité :**

L'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté par le Maire après présentation du compte de gestion établi par le Comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

□ **Projet de délibération :**

Mesdames, messieurs,

Nous examinons le compte administratif 2010. C'est un document qui récapitule l'ensemble des mouvements enregistrés sur les comptes, c'est-à-dire toutes les dépenses réalisées et toutes les recettes encaissées par la ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010. Il doit être en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Pour la 2^{ème} année consécutive de plein exercice de notre gestion de la ville, tous les indicateurs présentent des évolutions favorables, traduisant une nouvelle fois notre saine gestion des affaires de la commune. Ainsi, vous ne pourrez que constater les résultats positifs de nos efforts menés avec constance depuis notre élection, tout en veillant à garantir mais aussi développer la qualité du service public rendu aux habitants, et la mise en œuvre de nouvelles actions et nouveaux projets, conformément à nos engagements envers les Montreuillois.

Je vais vous présenter premièrement les grandes masses permettant de produire le résultat de l'exercice, avant d'examiner les différents postes de dépenses et de recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Détermination du résultat final des deux sections du budget :

↳ **INVESTISSEMENT**

- **Le résultat 2010** de la section d'investissement est égal au résultat de l'année (recettes constatées - dépenses réalisées), corrigé du résultat de l'année 2009 et des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes.
- **Les restes à réaliser** sont des crédits d'investissement qui ont été engagés dans l'exercice 2010 et qui n'ont pas encore donné lieu à une réalisation. Ces crédits sont reportés sur 2011.

↳ FONCTIONNEMENT

- **Le résultat de la section de fonctionnement** est égal au résultat de l'année 2010 (recettes constatées - dépenses réalisées), corrigé du résultat de l'année 2009.
- **Le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement** prévu au budget n'est pas exécuté au cours de l'exercice et l'exercice se termine logiquement par un « besoin de financement » en investissement et un excédent en fonctionnement, le Conseil municipal constatant ces deux résultats au compte administratif. Ce résultat 2010 constaté est ensuite intégré au budget supplémentaire 2011, objet de la première décision modificative 2011.



Le résultat final du compte administratif 2010 est excédentaire de **425 137,24€**, ce qui correspond au résultat le plus faible depuis de nombreuses années.

Cet excédent se répartit différemment entre les deux sections du budget :

- 24 507 170,30€ d'excédent en fonctionnement (résultat reporté inclus)
- 24 082 033,06€ de besoin de financement en investissement

L'analyse détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement nous permettra de mieux appréhender les réalisations budgétaires et le sens du résultat de l'exercice.

I. La section de fonctionnement

↳ LE SOLDE GENERAL DE FONCTIONNEMENT (+ 24,51M€)

Pour la deuxième année consécutive, le **résultat d'exécution** de la section de fonctionnement enregistre une augmentation par rapport à l'exercice précédent : ainsi les recettes perçues en 2010 sont supérieures de **23,2M€** (hors résultat reporté) aux dépenses payées dans l'exercice, contre un solde positif de 16,98M€ en 2009, 14,7M€ en 2008 et 16M€ en 2007.

Tout d'abord, il faut souligner qu'en 2010, la section de fonctionnement s'est trouvée impactée pour la première fois par les transferts à la Communauté d'agglomération Est Ensemble (CAEE). Outre le transfert du budget annexe de l'assainissement, le budget principal a enregistré en dépenses de fonctionnement le transfert à la CAEE du traitement des ordures ménagères et donc en recettes de fonctionnement la baisse à due concurrence de l'attribution de compensation versée par la CAEE.

En conséquence, les recettes et les dépenses de fonctionnement 2010 diminuent par rapport à 2009.

L'augmentation du solde d'exécution de fonctionnement, indicateur favorable, résulte d'une diminution plus forte des dépenses (-7,2%) que des recettes (-3,3%).

Ces chiffres doivent être relativisés car ils comprennent les opérations d'ordre¹, qui sont des opérations bilantielles, et les opérations réelles, qui traduisent plus fidèlement les tendances budgétaires.

↳ LE SOLDE DES OPERATIONS REELLES DE FONCTIONNEMENT

En ne prenant en compte que les opérations réelles,

- les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de **0,09%**
- les recettes réelles diminuent de **3,04%**.

Cette évolution doit ici encore être relativisée : en effet, les recettes exceptionnelles intégraient en 2009 la cession de la tour administrative à hauteur de 11,6M€, donc il est normal que ces mêmes recettes enregistrent en 2010 une baisse importante par rapport à 2009. Ainsi, en retirant les charges et produits exceptionnels, l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement progresse pour la 2^{ème} année consécutive, à hauteur de **+17,4%**, soit plus encore que l'année dernière (+12,9%) alors qu'elle était en baisse les deux années précédentes (-10,3% entre 2008 et 2007 et -22,7 % entre 2007 et 2006).

↳ LE SOLDE DES OPERATIONS COURANTES DE FONCTIONNEMENT

En affinant encore l'analyse, c'est-à-dire en *soustrayant* non seulement les charges et produits *exceptionnels* mais aussi *financiers*, pour ne retenir que les dépenses et recettes réelles récurrentes, régulières, le constat est le suivant : les recettes de gestion courante de fonctionnement ont augmenté de 2,56%, tandis que les dépenses de gestion courante ont progressé de seulement 0,89%.

En conséquence, l'épargne de gestion augmente de 10,8% par rapport à 2009.

↳ Ainsi, après l'inversion de tendance en 2009 et pour la 2^{ème} année consécutive, les dépenses continuent à progresser moins vite que les recettes, permettant à plusieurs indicateurs essentiels (épargne brute, épargne de gestion) d'enregistrer une nouvelle progression. Cela conforte les efforts réalisés et traduit une exécution saine de l'exercice 2010.



1) Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 185 430 590,46€ (mouvements réels et d'ordre), en baisse de 3,33% par rapport à 2009.

↳ L'année 2010 est marquée par une modification de la structure budgétaire, à savoir une nouvelle répartition des recettes entre chapitre, conséquence des premiers transferts à la CAEE : apparition de l'attribution de compensation, transfert d'une partie de la dotation forfaitaire à la CAEE.

¹ Liées à la gestion du patrimoine qu'implique l'instruction M 14, ces opérations s'effectuent sans décaissement ou encaissement, à la différence des opérations réelles.

Chapitre budg	Type de recettes	Budget courant 2010	Réalisé CA 2010	Réalisé	évol.	%
				/prévu	/2009	des RRF
013	Atténuations de charges (reversements de sal., etc.)	1 547 382,49	1 729 397,24	111,76%	-2,13%	0,93%
70	Produits des services, du domaine	15 468 172,05	11 177 098,09	72,26%	8,10%	6,03%
73	Impôts et taxes	126 915 129,00	127 908 519,01	100,78%	20,73%	69,00%
	<i>dont impôts locaux</i>	<i>62 752 262,00</i>	<i>63 263 591,00</i>	<i>100,81%</i>	<i>-28,84%</i>	<i>34,13%</i>
	<i>dont attribution de compensation</i>	<i>46 126 195,00</i>	<i>46 178 727,00</i>	<i>100,11%</i>	<i>#DIV/0!</i>	<i>24,91%</i>
	<i>dont taxe d'enlèvement des OM</i>	<i>12 134 672,00</i>	<i>12 134 672,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>5,07%</i>	<i>6,55%</i>
74	Dotations, subv. et participations	38 209 700,57	38 168 073,23	99,89%	-32,21%	20,59%
	<i>dont Dotation Globale de Fonctionnement (dotation forfaitaire)</i>	<i>21 866 749,00</i>	<i>21 866 749,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-43,15%</i>	<i>11,80%</i>
	<i>dont Dotation de Solidarité Urbaine</i>	<i>2 403 913,00</i>	<i>2 403 913,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>1,20%</i>	<i>1,30%</i>
	<i>dont subventions et participations (CG, CR, CAF)</i>	<i>5 347 851,92</i>	<i>5 325 683,02</i>	<i>99,59%</i>	<i>-12,02%</i>	<i>2,87%</i>
	<i>dont FSRIF</i>	<i>3 808 830,00</i>	<i>3 808 830,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-7,65%</i>	<i>2,05%</i>
	<i>dont compensations des exonérations de TP (DCTP)</i>	<i>1 814 747,00</i>	<i>1 814 747,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-24,66%</i>	<i>0,98%</i>
	<i>dont Dotat° Nat. de Péréquat° (DNP)</i>	<i>402 320,00</i>	<i>402 320,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-22,80%</i>	<i>0,22%</i>
75	Autres produits de gestion courante	2 494 242,17	3 275 100,65	131,31%	-2,20%	1,77%
TOTAL RECETTES DE GESTION COURANTE		184 634 626,28	182 258 188,22	98,71%	2,56%	98,32%
76	Produits financiers	537 620,00	74 470,07	13,85%	9,45%	0,04%
77	Produits exceptionnels	2 750 779,95	3 048 359,84	110,82%	-77,30%	1,64%
TOTAL DES RECETTES REELLES		187 923 026,23	185 381 018,13	98,65%	-3,04%	100,00%
042	Mouvements d'ordre	0,00	49 572,33	#DIV/0!	-92,03%	0,03%
TOTAL GENERAL		187 923 026,23	185 430 590,46	98,67%	-3,33%	100,03%

Le tableau présente la ventilation de ces recettes par chapitre budgétaire, leur taux de réalisation par rapport aux prévisions, l'évolution par rapport à 2009 et la part de chacune d'elle dans le total des recettes réelles (RRF).

↳ LES RECETTES D'ORDRE (-92,03%)

Ces recettes fluctuent d'une année sur l'autre puisqu'elles dépendent des opérations patrimoniales comptabilisées dans l'année. Il s'agit ici de moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations. On retrouve cette même écriture dans les dépenses d'ordre d'investissement.

↳ LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (-3,04%)

Les produits exceptionnels sont notamment composés

- des recettes de cessions de terrains et de bâtiments, pour 1,3M€ ;
- de l'excédent de la ZAC Carnot reversé par la SEM Modev pour 0,87M€ ;

- de la redevance d'assainissement perçue en 2010 après transfert mais revenant à la ville puisqu'au titre du 4^{ème} trimestre 2009, pour 0,49M€ ;
- de régularisations sur des rattachements de charges effectués en 2009, pour 0,2M€.

Les produits financiers, à hauteur de 74,5K€, proviennent notamment de plus-values réalisées sur les placements de trésorerie.

↳ **LES RECETTES DE GESTION COURANTE (182,3M€, soit +2,56%)**

Les recettes courantes sont constituées de :

♦ **Fiscalité et attribution de compensation (+20,7%)**

L'ensemble de la fiscalité, comptabilisée au chapitre 73, constitue notre première ressource et représente 69% de nos recettes de fonctionnement.

En 2010, ce chapitre de recettes est profondément modifié par l'impact des transferts de compétences à la CAEE.

- Les impôts locaux ne comprennent désormais plus que les 3 taxes "ménages", à savoir la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et sur le non bâti, puisque la taxe professionnelle a été transférée à la CAEE à partir du 1^{er} janvier 2010. La hausse des taux d'imposition ajoutée à une progression globale de 2,53% des bases par rapport à 2009 ainsi qu'aux rôles d'imposition supplémentaires aboutissent à un produit fiscal de 63,26M€ encaissé en 2010.
- Ce chapitre intègre désormais l'attribution de compensation (AC), versée par la CAEE en remplacement de la taxe professionnelle, à laquelle s'ajoute une composante de la dotation forfaitaire (compensation part salaires pour 16,5M€), total ensuite diminué du montant des charges transférées. Sur le budget principal, le seul transfert intervenu en 2010 correspond au traitement des ordures ménagères, ce qui donne un montant d'AC définitive 2010 de 46,18M€ pour Montreuil.
- Après une année de stagnation, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est répartie à la hausse, progressant de plus de 5% ; de même après deux années consécutives de chute liées à la crise, les droits de mutation enregistrent une augmentation de +29,6% par rapport à 2009.

♦ **Dotations, compensations et subventions (-32,2%)**

Cette catégorie de recettes comptabilisées au chapitre 74 présente une diminution sensible en 2010, qui s'explique par plusieurs facteurs :

- Les dotations de l'Etat relevant de la loi de finances sont globalement toutes en diminution : on rappelle ici qu'une composante de la dotation forfaitaire a été transférée à la CAEE et nous est reversée dans l'attribution de compensation (chapitre 73) pour 16,5M€ ; néanmoins si l'on « reconstitue » le montant total pour le comparer avec 2009, la dotation forfaitaire a baissé pour la 1^{ère} fois en 2010, suite à l'écrêtement de 2% décidé au niveau national, de la composante "complément de garantie". De même, si la ville s'est avérée encore éligible au Fonds de Solidarité Ile de France (FSRIF) en 2010, cette dotation a diminué de 7,7% par rapport à 2009 et la dotation nationale de péréquation continue à baisser pour la 3^{ème} année consécutive (-22,8%), la ville approchant l'inéligibilité. Seule la dotation de solidarité urbaine a progressé au niveau de l'inflation, soit seulement 1,2%.
- Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national présentent des évolutions différentes : 2 composantes de la dotation de compensation des pertes de taxe professionnelle sont transférées à la CAEE mais les 2 autres composantes restant à la ville baissent de 9,1% par rapport à 2009. En revanche, les exonérations accordées sur la taxe d'habitation ainsi que dans une moindre mesure sur la taxe foncière bâtie, augmentant, les compensations fiscales versées à la ville progressent (+12,4% sur la compensation de TH).

- Les participations et subventions d'autres collectivités ou organismes diminuent globalement de 12% par rapport à 2009, avec des variations disparates selon les partenaires : les versements du département augmentent de 36,6% pour subventionner logiquement la progression importante de l'activité municipale des crèches et multi-accueils ; en revanche, les participations de l'Etat chutent de 35,3% surtout du fait d'un désengagement sur le domaine du saturnisme et de l'absence d'encaissement sur la Mous Habitat en 2010 ; enfin les participations d'autres organismes et notamment la CAF diminuent de 20,3% principalement sur les centres de loisirs et les crèches.

◆Produits des services et du domaine et autres produits (+5,58%)

Au titre des participations des usagers des services municipaux, du produit d'exploitation du domaine de la ville et des autres produits de gestion courante (comptes 70 et 75), la ville a perçu en 2010 un total de 14,4M€, soit 7,8% des recettes réelles de fonctionnement.

En matière de « produits des services et du domaine », la progression de 8,1% provient principalement de l'encaissement depuis 2010 des produits des usagers du Complexe Nouvelle France suite à sa reprise en gestion municipale, la hausse de la fréquentation dans les cantines scolaires, les places supplémentaires proposées dans les crèches et dans une moindre mesure les droits de voirie temporaires. S'y ajoute la re-facturation à la CAEE du personnel municipal mis à disposition concernant l'assainissement, dans le cadre des conventions.

Les « autres produits de gestion courante » diminuent légèrement (-2,2%), notamment en fonction des encaissements ou non dans l'année de remboursements d'assurance, recettes aléatoires.



2) Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2010 s'élèvent à 162 234 377,76€ (mouvements réels et d'ordre), en baisse de 7,21% par rapport à 2009.

↳ Pour la 2^{ème} année consécutive, 2010 est marquée par un tassement des dépenses de gestion courante, qui progressent ainsi moins vite que les recettes courantes, générant ainsi une épargne de gestion en hausse.

Chapitre budg	Type de dépenses	Budget courant 2010	Réalisé CA 2010	Réalisé /prévu	évol. /2009	% des DRF
011	Charges à caractère général	45 880 778,29	39 711 889,83	86,55%	-4,99%	25,50%
012	Charges de personnel et frais assimilés	96 447 436,19	96 117 417,20	99,66%	2,94%	61,72%
014	Atténuation de produits (revers. de fiscalité)	63 500,00	57 834,83	91,08%	-79,67%	0,04%
65	Charges de gestion courante	13 617 547,11	13 155 034,29	96,60%	7,16%	8,45%
656	Frais de fonct groupes d'élus	105 000,00	0,00	0,00%	#DIV/0!	0,00%
TOTAL DEPENSES DE GESTION COURANTE		156 114 261,59	149 042 176,15	95,47%	0,89%	95,70%

66	Charges financières	9 207 500,00	5 756 673,62	62,52%	-15,35%	3,70%
67	Charges exceptionnelles	1 023 861,02	941 258,15	91,93%	-30,07%	0,60%
68	Dotations aux provisions	192 010,00	0,00	0,00%	#DIV/0!	0,00%
TOTAL DEPENSES REELLES		166 537 632,61	155 740 107,92	93,52%	-0,09%	100,00%
	Mouvements d'ordre	22 696 351,22	6 494 269,84	28,61%	-65,76%	4,17%
TOTAL GENERAL		189 233 983,83	162 234 377,76	85,73%	-7,21%	104,17%

↳ LES DEPENSES D'ORDRE (-65,8%)

Les dépenses d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements, à la valeur nette comptable des immobilisations cédées, et aux plus-values sur cessions. Si cette catégorie de dépenses diminue fortement en 2010, c'est parce que 2009 avait exceptionnellement intégré les écritures de cession de la tour administrative.

↳ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (-0,09%)

♦ Les charges exceptionnelles (-30,1%)

Irrégulières d'un exercice à l'autre, ces dépenses exceptionnelles comprennent principalement des frais d'éviction commerciale liés à des projets d'aménagement, la subvention au budget annexe Cinéma, des annulations de titres de recettes, des bourses et prix et des subventions exceptionnelles. Leur diminution en 2010 résulte de la disparition de la subvention au budget annexe Assainissement, transféré à la CAEE mais surtout parce que 2009 incluait d'importantes régularisations d'anciens titres de recettes, demandées par le Comptable public suite au changement de logiciel de la Trésorerie de Montreuil.

♦ Les frais financiers (-15,4%)

Les frais financiers, c'est-à-dire essentiellement les intérêts de la dette, mandatés au chapitre 66, avoisinent les 5,8M€ contre 6,8M€ en 2009.

Après 2009, cette nouvelle baisse en 2010 est la conjonction des deux mêmes facteurs :

1) Le niveau très bas des taux d'intérêt intervenu début 2009 après la crise bancaire de l'automne 2008, s'est poursuivi et même accentué sur les marchés financiers pendant toute l'année 2010. En conséquence, la ville a pu réduire encore le poids des charges financières sur toute la partie de sa dette constituée de taux variables.

2) Une nouvelle fois, la gestion active et quotidienne de la trésorerie de la ville a consisté à optimiser l'utilisation des outils de trésorerie suite à l'encaissement dès le début de l'année de plusieurs recettes significatives (comme le FCTVA), permettant de rembourser plusieurs prêts "revolving" et donc d'économiser des frais financiers.

↳ LES DEPENSES DE GESTION COURANTE (149M€, soit +0,89%)

Après une hausse avoisinant les 10% sur 2007, un ralentissement en 2008 (+4,4%) puis une quasi-stabilité en 2009 (+0,99%) grâce à des efforts de gestion importants, les dépenses courantes se maintiennent sur 2010, avec seulement +0,89% par rapport à 2009. Les évolutions s'avèrent toutefois disparates selon les catégories de dépenses.

♦ Les charges de personnel (+2,94%)

Il s'agit du premier poste de dépenses (96,1M€), regroupées au chapitre 012. Désormais, les frais de personnel représentent 61,7% des dépenses réelles de fonctionnement, au regard d'une moyenne de 56% pour des collectivités de population comparable.

Le compte administratif 2010 traduit l'engagement de la municipalité en direction du personnel de la ville tout en maîtrisant l'évolution de la masse salariale. Les grandes tendances de la politique RH 2010 ont été d'une part l'augmentation de la rémunération de chacun des agents, d'autre part la mise en œuvre d'actions significatives visant à l'amélioration des conditions de travail ; enfin des créations de postes ont été réalisées pour accompagner les ouvertures de nouvelles structures municipales en particulier en direction des enfants. De même, la municipalité entend limiter la précarité et a donc engagé une politique de stagiairisation des agents en particulier en direction des agents de catégorie C.

Ainsi, il a été consacré 600 000€ à l'*augmentation du régime indemnitaire* de 37€ par mois pour tous les agents, et 793 000 € à l'*évolution des carrières*. La prise en compte de l'évolution du point d'indice en année pleine s'est élevé à 171 500 €. C'est donc une augmentation de 2,10% de la masse salariale qui a été consacré à l'évolution du pouvoir d'achat de nos agents. A l'heure où l'Etat bloque toute évolution salariale pour les fonctionnaires, la municipalité a voulu, malgré l'étroitesse de ses marges de manœuvre, compenser en partie les pertes de pouvoirs d'achat qui frappent durement les catégories les moins favorisées. La décision que nous avons prise d'indexer le régime indemnitaire de tous les agents sur l'inflation, qui prendra effet en 2011, va également dans ce sens.

La création de 79 postes a été décidée pour assurer l'ouverture de nouveaux services (et résorber l'emploi précaire) pour répondre aux attentes des habitants en particulier sur les secteurs enfance (29 postes pour la fonction animateurs et en application du protocole enfance), propreté des bâtiments, (10 postes pour faire face à l'ouverture de 10 classes à la rentrée 2010), culturel pour le conservatoire (16 postes afin de poursuivre le dispositif des classes à Horaires Aménagés dans les écoles) et petite enfance (17 postes pour répondre à l'augmentation de la capacité d'accueil des petits) avec la création d'une nouvelle structure quartier Bel-Air et plus de places offertes par d'autres crèches existantes.

Notre démarche volontariste de *résorption de la précarité* s'est traduite par la nomination « stagiaire 1er stage » de 71 agents contractuels en 2010 (soit 71 fonctionnaires de plus) dans les filières administrative (16), animation (5), médico-sociale (4), technique (45 concernant notamment le service Voirie-Propreté) et police municipale (1) et par le détachement de 44 agents fonctionnaires « stagiaire » suite à réussite au concours.

Pour les animateurs, 14 stagiairisations d'agents contractuels ont été décidées fin 2010 pour mise en œuvre en 2011 dans le cadre du protocole Enfance ; pour les agents d'entretien au service Propreté des Bâtiments, 25 mises en stage d'agents contractuels ont été également décidées en 2010 avec mise en œuvre au 1er février 2011.

Au total, 115 mises en stage ont donc été effectives en 2010, et 39 ont été validées en 2010 et mises en œuvre en 2011.

Nous avons également consacré des moyens accrus et importants à l'*amélioration des conditions de travail* : rénovations de locaux, changements de matériels, machines, outils, fenêtres, mise en place d'un véritable chauffage à l'imprimerie et à l'atelier serrurerie, création de vestiaires neufs pour les agents de la voirie propreté localisés à Paul Doumer, travaux de rénovation de l'hôtel de ville, achat de vestiaires à double compartiment pour les agents de la propreté des bâtiments et de la voirie propreté, rayonnage de stockage de produits d'entretien avec bacs de rétention, achat de mobiliers ergonomiques, ...

Cet engagement se traduit également par la poursuite de la réalisation du *document unique d'évaluation des risques professionnels*, le traitement des agents en situation de reclassement, le lancement d'un plan pluriannuel de formation et la mise en place d'un programme de management de la santé et de la sécurité au travail.

Enfin, je rappelle que nous consacrons, depuis notre arrivée, à la subvention du Comité des Œuvres Sociales, 2% de la masse salariale, soit près de 1,4 M€ là où la plupart des communes ne financent qu'à hauteur de 1%.

L'ensemble de ces mesures, s'accompagne d'une gestion rigoureuse de nos effectifs afin de garantir l'adéquation des moyens à la réalisation des politiques publiques tout en s'assurant d'une évolution maîtrisée de la masse salariale. Celle-ci a ainsi augmenté de 2,94% en 2010.

♦ **Les charges à caractère général (-4,99%)**

Les charges à caractère général regroupent toutes les dépenses "usuelles", à savoir les achats, les fluides, les locations, les rémunérations des délégataires de service public, les entretiens et réparations, les assurances, les dépenses de formation, les honoraires, les fêtes et réceptions, les publications, les frais d'affranchissement et de télécommunications, les cotisations, les frais de gardiennage etc...

La principale raison de la baisse de ces charges en 2010 provient du transfert à la CAEE du coût du traitement des ordures ménagères, à savoir le contrat avec le SITOM93.

♦ **Les charges de gestion courante (+7,16%)**

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) correspondent aux diverses participations de la collectivité (contingents et participations obligatoires, contingent du service départemental incendie ainsi que la cotisation au SICIM, les subventions de fonctionnement aux nombreuses associations, au CCAS et à la Caisse des écoles).

La progression de cette catégorie de dépenses résulte de deux hausses principales : les subventions aux associations ont augmenté de 12,5% pour atteindre 7,3M€ et la subvention de la ville au CCAS a progressé de 15,8% en 2010, pour répondre aux besoins des Montreuillois en situation précaire.

II. La section d'investissement

Le **solde d'exécution** de la section d'investissement, qui correspond à la différence entre les titres émis (recettes) et mandats de paiement effectués (dépenses) dans l'exercice, présente un déficit de 7,5M€.

Le **résultat final** de la section d'investissement, qui est l'addition à ce solde d'exécution, du résultat 2009 reporté (+10,8M€) et des restes à réaliser en dépenses et en recettes (solde de - 27,4M€) s'établit en 2010 à - 24 082 033,06€.

Le besoin de financement en investissement est tout à fait normal, puisque qu'en M14, l'excédent constaté en fonctionnement est affecté à la couverture de ce besoin.

१२१२

1) Les recettes s'élèvent à 82 168 231,05€ (mouvements réels et d'ordre), dont 75,67M€ de recettes réelles.

Le tableau suivant permet de synthétiser la structure des recettes de la section d'investissement.

Chap. budg	Type de recettes	Budget courant 2010	Réalisé CA 2010	Prévu/Réalisé	évol./2009	% des RRI
10	dotations et fonds propres (1068 compris)	22 413 602,02	22 628 691,02	100,96%	-3,64%	29,90%
13	subventions d'investissement (138 compris)	8 669 591,93	5 198 364,68	59,96%	-63,58%	6,87%
16	emprunts et dettes assimilés	63 145 902,00	45 350 198,19	71,82%	-35,41%	59,93%
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	#DIV/0!	-100,00%	0,00%
27	autres immobilisations financières	2 649 315,85	1 973 198,62	74,48%	94,01%	2,61%
45	opérations pour compte de tiers	1 602 325,22	523 508,70	32,67%	319,46%	0,69%
024	Produits des cessions d'immobilisation	790 030,00			-100,00%	
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		99 270 767,02	75 673 961,21	76,23%	-37,61%	100,00%
	Mouvements d'ordre	22 696 351,22	6 494 269,84	28,61%	-65,42%	8,58%
TOTAL GENERAL		121 967 118,24	82 168 231,05	67,37%	-41,34%	108,58%

↳ LES RECETTES D'ORDRE (-65,4%)

Contrepartie comptable des dépenses d'ordre de fonctionnement, les recettes d'ordre d'investissement se composent donc des amortissements, des sorties de l'actif comptable des biens cédés et des plus-values réalisées sur les cessions.

↳ LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (-37,6%)

♦ *Emprunts et dettes assimilées (-35,4%)*

Afin de financer le programme d'investissement, 6,84M€ d'emprunts ont été mobilisés en 2010 contre 13M€ en 2009, 24,98M€ en 2008 et 40M€ en 2007.

Pour le reste, sur ce chapitre budgétaire, 33,8M€ correspondent à des écritures en dépense et en recette, permettant d'utiliser en « allers-retours » comme des outils de trésorerie, plusieurs emprunts « revolving » mobilisés antérieurement. Dans le cadre d'une gestion active de la dette, il convient aussi de souligner le réaménagement très avantageux d'un emprunt de 4,7M€ souscrit fin 2008 lors de la crise bancaire, donc à des conditions alors dégradées. On retrouve cette somme en recette et en dépense.

Pour la 2^{ème} année consécutive, **la ville s'est désendettée en 2010, à hauteur de 12,75M€** après 5,2M€ en 2009. Le capital restant dû au 31 décembre 2010 s'élève ainsi à 191,8M€.

La conjonction d'une hausse de l'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, hors résultat exceptionnel) et d'un désendettement entraîne une

nouvelle amélioration de la capacité dynamique de désendettement. Elle passe ainsi de 8,8 ans en 2007 à 10,2 ans en 2008, 8,8 ans en 2009 puis 7 ans en 2010.

♦*Dotations et fonds propres (-3,6%)*

Hors affectation au financement de l'investissement 2009 (compte 1068), les dotations et fonds propres enregistrent en 2010 des variations opposées : le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) chute de 31,3% (4,7M€ contre 6,8M€ en 2009) résultant du ralentissement des investissements réalisés en N-2 soit 2008, tandis que la taxe locale d'équipement (TLE) progresse très fortement, à hauteur 38,7%.

♦*Les subventions d'investissement (-63,6%)*

Les subventions d'investissement sont des subventions d'équipement provenant des partenaires de la ville (département, région, SIPPEREC, Etat) ainsi que diverses recettes comme le reversement par l'Etat d'une part des amendes de police, qui diminuent en 2010 de 28,3%. Il convient de rappeler que ces subventions, liées à la réalisation des investissements concernés, sont souvent encaissées avec un décalage dans le temps par rapport aux dépenses.

♦*Les autres immobilisations financières (+94%)*

Ces recettes sont principalement composées de déconsignations immobilières, opérées lorsque l'acquisition foncière prévue est finalisée ou lorsque celle-ci est abandonnée ; ainsi en 2010 que le remboursement à la ville par la SEM Modev d'une avance de trésorerie de 0,72M€, suite à la clôture de la ZAC Carnot.

♦*Les opérations pour le compte de tiers (+319,5%)*

La forte augmentation de ces opérations provient essentiellement de l'utilisation exceptionnelle de ce chapitre budgétaire en 2010 pour assurer temporairement sur le budget principal la continuité des dépenses relatives à l'Assainissement à partir du 1^{er} janvier 2010, ce budget annexe ne devant plus être utilisé par les 9 villes du fait du transfert de la compétence assainissement à la CAEE. Puis, une fois le transfert effectif de l'activité, ces dépenses pour le compte de la CAEE ont donné lieu à une re-facturation par la ville, d'où des montants proches en recette et en dépense sur ce chapitre.

♦*Produit des cessions d'immobilisations*

Pour rappel, depuis la réforme de la M14, le produit des cessions d'immobilisations est budgété en investissement (chapitre 024) mais est réalisé en fonctionnement (compte 775).

❧❧❧❧

2) Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 89 706 495,69€ (mouvements réels et d'ordre), dont 89,66M€ de dépenses réelles.

Chap. budg	Type de dépenses	Budget courant 2010	Réalisé CA 2010	Réalisé /prévu	évol. /2009	% des DRI
10	Dotations, fonds divers	4 659 058,64	742,00	0,02%	#DIV/0!	0,00%
16	remboursement d'emprunts	61 451 353,50	58 089 861,76	94,53%	14,79%	64,79%
20	immobilisations incorporelles	7 534 456,94	1 296 001,27	17,20%	27,91%	1,45%
204	subventions d'équipement versées	3 564 720,00	2 438 650,48	68,41%	1277,60%	2,72%
21	immobilisations corporelles	37 432 313,49	16 255 062,86	43,43%	17,85%	18,13%
23	immobilisations en cours	14 959 381,33	9 932 015,55	66,39%	95,80%	11,08%
26	Participations et créances rattachées	9 146,94	9 146,94	100,00%	#DIV/0!	0,01%
27	prêts et immobilisations financières	1 551 505,42	1 102 000,00	71,03%	-88,03%	1,23%
45	opérations pour compte de tiers	1 626 546,91	533 442,50	32,80%	726,50%	0,59%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		132 788 483,17	89 656 923,36	67,52%	12,17%	100,00%
040	Mouvements d'ordre	0,00	49 572,33	#DIV/0!	-92,03%	0,06%
TOTAL GENERAL		132 788 483,17	89 706 495,69	67,56%	11,36%	100,06%

↳ LES DEPENSES D'ORDRE (-92%)

Contrepartie comptable des recettes d'ordre de fonctionnement, les dépenses d'ordre d'investissement comprennent des moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations de 2010.

↳ LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (+12,2%)

♦ Les remboursements d'emprunts (+14,8%)

Si l'on isole les opérations "neutres" budgétairement, relatives à nos prêts « revolving » (33,8M€) et au réaménagement d'emprunt (4,7M€), le remboursement du capital de la dette s'est élevé en 2010 à 19,59M€ contre 18,23M€ en 2009 (+7,5%).

Ainsi, eu égard aux montants mobilisés en 2010 (6,84M€), la ville s'est désendettée de 12,75M€, ce qui demeure l'un des objectifs actuels de stratégie financière.

♦ Les prêts et immobilisations financières (-88%)

Ce poste prêts et immobilisations financières présente une chute parce qu'il comportait jusqu'en 2009 les avances de trésorerie annuelles versées à la Société d'Economie Mixte (SEM) départementale SEQUANO dans le cadre de l'opération Cœur de ville. Or, un changement de réglementation applicable aux SEM a nécessité la transformation de ces avances de trésorerie en participations affectées aux équipements publics, désormais imputées dans le chapitre 23. Les dépenses restantes réalisées ici correspondent aux consignations et dépôts de garantie immobiliers versés par la ville.

♦Les dépenses d'équipement (+49,2%)

Les subventions d'équipement versées (chapitre 204) atteignent 2,4M€ en 2010, soit une très forte augmentation, de 1277%, qui consiste en plusieurs surcharges foncières versées à l'OPHM mais aussi d'autres bailleurs sociaux afin de réaliser notre ambitieux programme de logements sociaux.

Les études, travaux et acquisitions (comptes 20, 21 et 23) réalisés augmentent de 38,3%% entre 2009 et 2010, pour passer de 19,9M€ en 2009 à **27,5M€ réalisés en 2010**.

Parmi ces 27,5M€, on trouve notamment :

- 6M€ de participation versée à la Sem Sequano, affectée aux équipements publics de la ZAC Cœur de Ville ;
- 3,91M€ d'études et travaux sur les grandes opérations : marché de la Croix de Chavaux (1,23M€), terrain de sport synthétique Jules Verne (0,71M€), groupe scolaire Anatole France (0,67M€), nouveau groupe scolaire Centre Ville/Résistance (0,05M€), restructuration du restaurant scolaire Jules Ferry 1 (0,07M€), fin de l'aménagement de la nouvelle mini-crèche Maurice Titran (0,13M€), création de la maison de quartier Esperanto (0,43M€), le centre municipal de santé quartier Bel-Air (0,27M€), nouveau cinéma Quartier de la Mairie (0,13M€), nouvelle piscine écologique (0,11M€) ou encore l'antenne de secteur supplémentaire Ruffins/Montreau (0,11M€) ;
- 4,31M€ de travaux de voirie parmi lesquels 3,12M€ d'opérations d'entretien de la voirie et de circulation incluant le grand programme de petits travaux, 0,23M€ pour les circulations douces, 0,06M€ sur les aménagements de lignes de bus, 0,71M€ sur l'éclairage et la signalisation et 0,19M€ d'achat de conteneurs ou de matériel de collecte des ordures ;
- 1,79M€ pour l'entretien et le renouvellement du patrimoine des écoles et des offices de restauration (avec notamment les travaux pour la rentrée scolaire, les travaux sur les sanitaires et sur le groupe scolaire Romain Rolland). Ainsi, entre les grandes opérations et les divers travaux d'entretien sur les écoles, ce sont 2,58M€ au total qui ont été dépensés en 2010 pour l'éducation ;
- 3,49M€ pour les aménagements et grosses réparations sur le reste du patrimoine bâti. On y trouve de nombreux travaux de sécurité et sur les chaufferies ou encore des travaux sur les équipements sportifs et culturels (notamment le complexe sportif Nouvelle France, le théâtre des Roches et la Maison des Arts), pour l'aménagement du CLIC, sur les crèches, sur les centres de vacances, la ludothèque place Jules Verne et les centres de quartier ou encore l'antenne jeunesse rue Paul Signac ;
- 3,3M€ pour l'amélioration des conditions de travail et d'accueil du public (fenêtres et isolation à l'Hôtel de Ville, conditions de travail des agents municipaux, emménagements dans les centres administratifs Opale et Cap Horn, équipements du conservatoire et des centres de loisirs, mobilier dans les établissements municipaux et les services, matériels, véhicules, informatique et téléphonie) ;
- 2,53M€ pour des acquisitions de terrains de voirie (notamment dans la ZAC Rosny-Vitry) et réserves foncières ;
- 0,62M€ d'aménagement d'espaces verts ;
- 1,55M€ d'autres dépenses d'investissement comprenant les travaux d'entretien de Mozinor, les dépollutions et les démolitions, l'aménagement de terrains et habitats pour les Roms, les études urbaines (notamment le PLU) et l'entretien du patrimoine privé.

III. Résultat de l'exercice, restes à réaliser et résultats à affecter

Trois étapes successives permettent d'évaluer les résultats à affecter au financement des investissements.

Au **résultat de l'exécution** doivent être additionnés les résultats reportés de 2009, ce qui permet d'obtenir le **résultat de clôture**. A ce dernier s'ajoutent les restes à réaliser de la section d'investissement (les reports) afin de déterminer le **résultat final, qu'il convient d'affecter**.

1/ le résultat de l'exécution rend compte des réalisations de l'exercice 2010.

	2010		
	INV.	FONC.	TOTAL
Titres de recettes émis	82 168 231,05€	185 430 590,46€	267 598 821,51€
Mandats émis	89 706 495,69€	162 234 377,76€	251 940 873,45€
SOLDE D'EXECUTION	- 7 538 264,64€	23 196 212,70€	15 657 948,06€

Le **résultat comptable** de l'exercice présente donc un excédent de 15,66M€.

2/ le résultat de clôture ; le résultat final et le résultat à affecter du compte administratif.

Deux résultats sont à distinguer :

- le **résultat de clôture**, qui reprend les réalisations de l'année et les résultats de l'année précédente, avant les restes à réaliser.
- le **résultat final du compte**, qui ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

	INV.	FONC.	TOTAL
Résultat reporté	10 821 364,93€	1 310 957,60€	12 132 322,53€
RESULTAT DE CLOTURE	3 283 100,29€	24 507 170,30€	27 790 270,59€
Restes à réaliser	- 27 365 133,35€		- 27 365 133,35€
en dépenses	38 436 887,81€		38 436 887,81€
en recettes	11 071 754,46€		11 071 754,46€
RESULTAT FINAL	- 24 082 033,06€	24 507 170,30€	425 137,24€

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent :

- en recettes : à des recettes d'emprunts contractés antérieurement mais qui seront encaissés en 2011 ou au-delà (5M€), et à des subventions obtenues en 2010 mais non encaissées.
- en dépenses : à des crédits engagés et non consommés à la fin de l'exercice, à reporter sur l'exercice 2011.

↳ **Produit de la différence entre l'excédent de fonctionnement (24,51M€) et le besoin de financement de l'investissement (-24,08M€), le résultat final est excédentaire et s'élève à + 0,43M€**

Il s'agit là du montant qui peut être reporté au budget supplémentaire.

ନିଷ୍ପତ୍ତି

Je vous propose que le Conseil municipal prenne la décision suivante :

- constate les résultats suivants du compte administratif 2010 (résultat de clôture) :
 - ⇒ un excédent de fonctionnement de **24 507 170,30€**
 - ⇒ un excédent d'investissement de **3 283 100,29€**
 - ⇒ soit un excédent total de **27 790 270,59€**

- constate les restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :
 - ⇒ en dépenses d'investissement : - 38 436 887,81€
 - ⇒ en recettes d'investissement : + 11 071 754,46€

- affecte le résultat d'exploitation (résultat de la section de fonctionnement) comme suit :
 - ⇒ couverture du besoin de financement en investissement (recette compte 1068), soit + **24 082 033,06€**

 - ⇒ excédent reporté en section de fonctionnement (recette chapitre 002), de **+ 425 137,24€**

- affecte le résultat d'investissement (résultat de la section d'investissement) comme suit :
 - ⇒ excédent reporté en section d'investissement (recette chapitre 001), de **+ 3 283 100,29€**